



Cofinancé par
l'Union européenne



ACRE PROJECT

TERMES DE RÉFÉRENCE (TdR)

Consultance pour la réalisation de deux documentaires vidéo et de capsules audiovisuelles : « Femmes rurales au Cameroun : accès à la terre, agroécologie et résilience climatique »

Dans le cadre de la campagne de communication de l'Année internationale des agricultrices et de la documentation du cas de réussite « Agroforesterie et résilience climatique au Cameroun » (FRM – REFACOF)

Proposition : approche de storytelling humain combinée au plaidoyer politique

Cette approche vise à créer un lien fondé sur l'empathie et la réalité des communautés de base, tout en servant d'outil de sensibilisation sur les réseaux sociaux et de plaidoyer dans les forums internationaux de haut niveau consacrés au climat et aux droits fonciers.

1. Contexte et justification

Le Forum rural mondial (FRM), dans le cadre de la campagne mondiale de communication de **l'Année internationale des agricultrices**, promeut la visibilité des femmes leaders dans le secteur agricole. Au Cameroun, les femmes rurales constituent l'épine dorsale de la sécurité alimentaire et de l'agriculture familiale ; elles font toutefois face à des obstacles structurels majeurs en matière d'accès sécurisé à la terre et de propriété foncière communautaire.

À travers le partenariat avec **REFACOF** (Réseau des Femmes Africaines pour la Gestion Durable des Écosystèmes Forestiers), organisation partenaire du FRM et acteur de référence dans la défense des droits des femmes sur les ressources naturelles en Afrique centrale, il s'agit de mettre en lumière les **pratiques agroécologiques** réussies mises en œuvre par des collectifs de femmes rurales au Cameroun. Le document vise à montrer comment l'accès sécurisé à la terre permet non seulement l'autonomisation économique des femmes, mais constitue également une stratégie indispensable pour l'adaptation au **changement climatique** et l'atténuation de ses effets dans la région.

Parallèlement, le FRM, avec l'appui de REFACOF, documente un cas de réussite en matière de résilience climatique et d'agriculture familiale, centré sur des **pratiques d'agroforesterie et de conservation des mangroves au Cameroun**. Ce travail vise à positionner l'agriculture familiale comme une solution climatique concrète et reproductible, en apportant des preuves tangibles de son impact sur les communautés et l'environnement. Afin de donner de la visibilité à cette expérience, un documentaire



Cofinancé par
l'Union européenne



ACRE PROJECT

vidéo spécifique et un reportage photographique seront réalisés pour mettre en valeur la richesse du territoire et les pratiques documentées.

Les deux documentaires vidéo seront tournés dans des lieux différents, en fonction de la nature et du contexte propres à chaque expérience.

Cette consultance s'inscrit dans le cadre du projet ACRE – « Renforcement de la capacité de plaidoyer des organisations de la société civile (OSC) dans l'élaboration de cadres politiques pour un développement rural équitable et une contribution accrue des agricultrices et agriculteurs familiaux à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) », financé par l'Union européenne.

2. Objectif de la consultance

Le projet cadre vise à renforcer la capacité d'action des organisations de la société civile (OSC) dans l'élaboration de cadres politiques et coutumiers en faveur d'un développement rural équitable. Dans ce contexte, l'objectif de la consultance est la production et la réalisation d'un ensemble de produits audiovisuels — deux documentaires vidéo de format court/moyen et des capsules dynamiques — mettant en valeur les témoignages et la réalité des productrices camerounaises soutenues par REFACOF.

Le matériel audiovisuel devra combiner l'analyse du contexte normatif de l'accès à la terre avec des récits humains de résilience face au changement climatique à travers l'agroécologie. L'objectif final est de doter le FRM et REFACOF d'outils de plaidoyer politique à fort impact, destinés à être utilisés auprès des décideurs, des agences de coopération et dans les espaces mondiaux.

3. Livrables et produits attendus

- **Produit 1 : Plan de tournage et scénario technique/narratif (storyline) :** structure conceptuelle du récit centrée sur la vie des femmes leaders communautaires de REFACOF, comprenant la sélection préliminaire des lieux de tournage au Cameroun ainsi que la proposition d'entretiens institutionnels permettant de contextualiser les enjeux liés à l'accès à la terre et au changement climatique.
- **Produit 2 : Documentaires principaux et de plaidoyer :**
 - **Documentaires courts (3 à 5 minutes) :** centrés sur le récit humain, les pratiques agroécologiques sur le terrain et leur impact direct sur la résilience communautaire. Avec sous-titres en anglais, français et espagnol.



Cofinancé par
l'Union européenne



ACRE PROJECT

- **Documentaire court (3 à 5 minutes)** sur les pratiques d'agroforesterie et de conservation des mangroves promues par REFACOF. Centré sur le récit humain et l'impact de ces pratiques. Avec sous-titres en anglais, français et espagnol.
- **Produit 3 : Capsules pour les réseaux sociaux et teaser :**
 - Deux micro-vidéos de 30 à 60 secondes, au format vertical 9:16, optimisées pour Instagram, TikTok et X, portant sur :
 1. Les droits des femmes rurales à la propriété foncière.
 2. Les pratiques agroécologiques menées par des femmes face au changement climatique.
 - Un teaser de 2 minutes pour des présentations courtes lors d'événements internationaux ou de réunions de haut niveau du FRM.
- **Product 4. Reportaje fotográfico**
 - Au minimum 20 photographies documentant visuellement les pratiques agroforestières et l'environnement naturel de la zone.

4. Profil du/de la consultant(e) / de l'équipe technique

- Professionnel(le), réalisateur/réalisatrice ou société de production audiovisuelle justifiant d'une expérience avérée dans la production de documentaires sociaux, communautaires ou de développement rural, de préférence dans le contexte de l'Afrique subsaharienne.
- Expérience en communication stratégique pour des ONG internationales, des agences de coopération ou des réseaux de la société civile. Une expérience avec des projets de l'Union européenne ou d'organismes similaires sera considérée comme un atout.
- Sensibilité démontrée et solides connaissances en matière d'approches de genre, de droits fonciers, d'agroécologie et de changement climatique.
- Disponibilité pour se rendre dans les zones d'intervention convenues avec REFACOF au Cameroun au cours du mois de juillet 2026.
- Capacité à articuler des discours techniques et politiques avec des récits de vie humains, de manière synthétique et sensible.
- Excellentes compétences en montage, conduite d'entretiens à caractère institutionnel, étalonnage et maîtrise fluide du sous-titrage en français, anglais et espagnol.



Cofinancé par
l'Union européenne



ACRE PROJECT

5. Conditions contractuelles

Pour des raisons d'éligibilité contractuelle, la participation à cette procédure est ouverte, sur un pied d'égalité, à toutes les personnes physiques et morales effectivement et fiscalement établies au Cameroun ou dans un pays éligible dans le cadre du contrat avec l'Union européenne finançant le service ([NDICI – Global Europe / IVCDI – Europe dans le monde](#), voir annexe pour plus de détails).

Les soumissionnaires devront indiquer leur nationalité dans leurs offres et, si cela leur est demandé, fournir la preuve habituelle de leur nationalité ainsi que de leur enregistrement auprès du système fiscal prévu par leur législation nationale.

Visibilité :

Les produits finaux devront intégrer de manière visible, et conformément aux règles de l'Union européenne, les logos de l'UE afin d'identifier l'origine des fonds européens, ainsi que ceux du FRM et de son partenaire local, REFACOF.

De même, si les journalistes recevaient un prix ou réalisaient des interviews au sujet du reportage, ils/elles devront obligatoirement mentionner le FRM et l'UE. Les journalistes devront suivre les instructions figurant à l'annexe 1 relative à la visibilité.

Propriété intellectuelle des produits

Toute information et toute documentation résultant de la consultance, telles que définies dans le contrat, seront la propriété du FRM, qui pourra les utiliser conformément aux règles du bailleur de fonds.

Par la présentation des produits finaux, les auteurs et autrices autorisent l'UE, le FRM et REFACOF à reproduire ou diffuser les travaux réalisés, à condition que cette diffusion ne poursuive pas d'objectif commercial. Les auteurs et autrices de ces produits seront toujours mentionnés.

Communication et accord sur l'approche communicationnelle

La personne consultante ou l'équipe de consultance travaillera en étroite coordination avec les pôles communication et genre du FRM afin de garantir que l'ensemble des produits audiovisuels soit strictement aligné sur la stratégie de la campagne de l'Année internationale des agricultrices. Avant le début de la production et du tournage, le plan de tournage, le scénario technique et la proposition narrative (Produit 1) seront validés conjointement afin d'assurer le respect de l'approche de storytelling humain et la bonne intégration des messages politiques de plaidoyer du projet ACRE.

Confidentialité



Cofinancé par
l'Union européenne



ACRE PROJECT

En matière de confidentialité et de protection des données, la personne consultante ou l'équipe de consultance devra prendre toutes les mesures nécessaires afin de garantir que les personnes interviewées ou participant aux produits audiovisuels ne subissent aucun préjudice du fait de leur participation.

Les réponses et témoignages devront être traités de manière confidentielle, sauf autorisation expresse des personnes concernées, et ne pourront être utilisés sans leur consentement préalable. **Il sera obligatoire d'obtenir le consentement éclairé préalable, libre et exprès** — par écrit ou par enregistrement audiovisuel — des personnes protagonistes ainsi que de toute autre personne ou communauté interviewée ou filmée, en garantissant leur droit à la confidentialité et à la protection de leurs données personnelles.

Sauvegardes éthiques et environnementales

Dans le cadre de la mise en œuvre de toutes les phases de la consultance, le principe de « ne pas nuire » (*Do No Harm*) sera appliqué, en veillant à l'intégrité, à la dignité et aux droits des personnes participantes, notamment dans le cadre d'une approche sensible au genre, aux droits humains et au respect des communautés rurales.

D'un point de vue environnemental, l'équipe de consultance s'engage à minimiser son empreinte écologique pendant le travail de terrain, en adoptant des pratiques de production audiovisuelle durables, en gérant de manière responsable les déchets générés et en respectant l'environnement naturel ainsi que les dynamiques de production biologique de la communauté locale.

Durée des services

Le travail de consultance aura une durée estimée d'un mois et prendra fin lorsque le FRM aura donné son approbation à l'ensemble des produits livrés, étant entendu que le travail de terrain devra être réalisé au cours du mois de juillet.

Budget maximal : 12 000 €, incluant l'ensemble des frais et taxes applicables (TVA), avec émission d'une facture.

Les modalités de paiement seront celles convenues et établies dans le contrat conclu avec la personne ou l'entreprise contractée.

Tous les frais liés au travail, tels que les éventuels déplacements sur le terrain ou autres frais découlant de la mission, ainsi que les frais supplémentaires de production, de postproduction ou de contact avec les médias, seront à la charge de la personne ou de l'entreprise contractée.

Critères d'évaluation



Cofinancé par
l'Union européenne



ACRE PROJECT

Les critères qui seront pris en compte pour l'évaluation de la proposition, sur un total de 100 %, seront les suivants :

1.- **Qualité technique de la proposition (70 %)**, en tenant compte de l'expérience prévue et avérée de la personne ou de l'équipe de communication, ainsi que de l'adéquation aux exigences techniques et aux délais établis dans les TdR, sur la base des éléments suivants :

- ✓ Qualité et créativité de la méthodologie et des produits proposés.
- ✓ Présentation complète et claire des actions et des produits.
- ✓ Chronogramme détaillé et adapté aux délais établis.
- ✓ CV et expérience démontrée de la personne consultante ou de l'équipe proposée.

2.- **Proposition financière (30 %)** : l'adéquation des prix et honoraires aux exigences de la proposition, au coût de la vie et aux prix pratiqués dans le pays et/ou la région sera évaluée dans une logique d'efficience. La présentation d'une description détaillée du budget sera également prise en compte.

Date limite de réception des candidatures : les propositions techniques et financières peuvent être envoyées jusqu'au dimanche 5 juillet 2026.

Courriel : communications@ruralforum.org



Cofinancé par
l'Union européenne



ACRE PROJECT

ANNEXE 1 : [https://www.ruralforum.org/wp-content/uploads/2026/06/Annexe-1-Nationalite-NDICI FR-RESUME a2a1 ecprogrammes eligibility2021 2027 fr.pdf](https://www.ruralforum.org/wp-content/uploads/2026/06/Annexe-1-Nationalite-NDICI_FR-RESUME_a2a1_ecprogrammes_eligibility2021_2027_fr.pdf)